

4 octobre 2021

Région Centre - Val de Loire - Bilan de la saison baignade 2021 et de la gestion des problématiques liées aux cyanobactéries

Dans son dossier de presse*, publié le 2 juillet 2021, l'Agence régionale de santé (ARS) Centre - Val de Loire a présenté le bilan de la qualité des eaux des baignades naturelles en 2020 ainsi que la liste des baignades déclarées en 2021.

Conformément à l'instruction de la Direction générale de la santé (DGS) du 2 juillet 2020, ce rapport de fin de saison de baignade a pour objet de présenter une synthèse :

- du contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignades naturelles mis en œuvre cette année ;
- de la gestion des fermetures préventives de baignade pour cause de dégradation de la qualité de l'eau ;
- de la gestion des problématiques liées aux cyanobactéries.

Ce bilan sera notamment présenté en inter-MISEN et il sera adressé à la DIRECCTE Centre - Val de Loire dans le cadre de la contribution de l'ARS au bilan de l'opération interministérielle vacances (OIV).

* : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/qualite-des-eaux-de-baignade-2020-en-region-centre-val-de-loire>

1-1) Les résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade

Pour rappel, le contrôle sanitaire des eaux est mis en œuvre par l'ARS au niveau des sites de baignade recensés par les maires (cf. L.1332-2 du Code de la santé publique). Il fait intervenir des laboratoires agréés par le ministère en charge de la santé, à savoir le laboratoire Inovalys en Indre-et-Loire et le laboratoire CARSO-LSEHL dans les autres départements de la région.

Les prélèvements et les programmes d'analyses ont notamment pour objet :

- de contrôler la qualité bactériologique de l'eau de baignade. A ce titre, les germes témoins de contamination fécale, *Escherichia coli* et entérocoques intestinaux, sont recherchés conformément aux dispositions du Code de la santé publique. Les résultats d'analyses des quatre dernières années servent au classement de la qualité des eaux de baignade (excellente qualité, bonne qualité, qualité suffisante, qualité insuffisante).

Chaque résultat d'analyse est interprété au regard des exigences de qualité figurant dans le tableau ci-dessous.

Qualification d'un résultat d'analyse pour les eaux douces :

	<i>Escherichia coli</i> (n/100mL)	Entérocoques intestinaux (n/100mL)
Bon	≤100	≤100
Moyen	> 100 et ≤ 1800	> 100 et ≤ 660
Mauvais	> 1800	> 660

Les résultats mauvais entraînent notamment une interdiction temporaire de baignade dans l'attente d'un résultat de recontrôle attestant du retour à la normale.

- de gérer les risques liés à la présence de cyanobactéries dans les eaux de baignade qui sont, selon leurs espèces, susceptibles de produire certaines toxines. Celles-ci peuvent engendrer des troubles dermatiques, gastriques, neurologiques plus ou moins importants chez les baigneurs. Les sites à risque ont notamment fait l'objet d'un suivi par l'ARS, conforme aux instructions de la DGS (recommandation de fermeture en cas de dépassement du seuil de 100 000 cellules / ml de cyanobactéries).

Le tableau ci-dessous présente, pour chaque baignade ouverte au public en 2021, les principaux résultats du contrôle sanitaire des eaux. On se référera à l'annexe pour disposer d'informations détaillées sur les motifs et les périodes de fermeture.

Résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade – Saison 2021			
Département	Commune et nom de la baignade	Qualité bactériologique de l'eau (sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation ponctuelle de la qualité des eaux et sites avec fermeture ponctuelle)	Problématique liée aux cyanobactéries (sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation de la qualité des eaux et sites avec fermeture)
CHER	ARGENT-SUR-SAULDRE Etang du puits		
	BESSAIS-LE-FROMENTAL Etang de Goule		
	BOURGES Lac d'Auron		
	GUERCHE-SUR-L'AUBOIS Etang de Robinson		
	HENRICHEMONT Etang du petit bois		
	SIDIAILLES Plan d'eau de la pointe du Carroir		

Résultats du contrôle sanitaire des eaux de baignade – Saison 2021			
Département	Commune et nom de la baignade	Qualité bactériologique de l'eau (sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation ponctuelle de la qualité des eaux et sites avec fermeture ponctuelle)	Problématique liée aux cyanobactéries (sites n'ayant pas été fermés pour cause de dégradation de la qualité des eaux et sites avec fermeture)
INDRE	BARAIZE Montcocu		
	CEAULMONT Moulin de Chenet		
	CHAILLAC Roche Gaudon		
	CHATEAUROUX Belle Isle		
	CUZION Bonnu		
	EGUZON CHANTOME Chambon		
	LE MENOUX Bourgoin		
	LE PECHEREAU Le Vivier		
	LUCAY LE MALE Foulquetière		
	LURAI La Creuse		
	MEZIERES-EN-BRENNE Bellebouche		
	POULIGNY NOTRE DAME – Plan d'eau Ligny		
	SAINT-GENOU –Plan d'eau		
SAINT-PLANTAIRE Fougères B			
INDRE-ET-LOIRE	BARROU Bout du pont		
	BLERE Baignade de Bléré		
	BOURGUEIL Parc Capitaine		
	CHÂTEAU- LA- VALLIERE Val joyeux		
	CHEMILLE-SUR-INDROIS Plan d'eau		
	JOUE LES TOURS Les Bretonnières		
	HOMMES Les pièces de la plaine bassin n°4		
	L'ILE BOUCHARD Baignade camping*		
	MONNAIE Plan d'eau de l'arche		
STE CATHERINE DE FIERBOIS Parc de Fierbois (réservé camping)			
LOIR-ET-CHER	PIERREFITTE-SUR-SAUDRE Camping parc des Alicourts		
	FAVEROLLES SUR CHER Parc plage Montrichard		
	MOREE Etang de la varenne		
	NOUAN LE FUZELIER Camping grande Sologne		
	SAINT AIGNAN Parc plage Ile		
	VILLIERS-SUR-LOIR Etang intercommunal-zone bain		
LOIRET	CERDON Etang du puits		
	CHALETTE-SUR-LOING Etang communal		
	COMBREUX Etang de la vallée		
	DORDIVES Etang communal		
	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile charlemagne n°1		
	SAINT-JEAN-LE-BLANC Ile charlemagne n°2		
	VIEILLES MAISONS SUR JOUDRY Etang des bois		

Il est à noter que trois baignades d'Indre-et-Loire sont restées fermées sur l'ensemble de la saison :

- la baignade de l'île Bouchard pour des raisons de sécurité (absence de maître-nageur sauveteur) ;
- la baignade de Joué-lès-Tours pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries sur l'ensemble de la saison ;
- la baignade de Monnaie pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries en début de saison, puis sur décision du gestionnaire de la baignade.

De même, la baignade de Selles-sur-Cher (41) est fermée depuis 2020 sur décision du gestionnaire.

Ces résultats confirment, en 2021, la bonne qualité microbiologique des eaux de baignade en région Centre - Val de Loire.

De même, cette année a été caractérisée par un nombre de fermetures de baignades pour cause de présence excessive de cyanobactéries (bloom algal ou concentration supérieure à 100 000 cellules / ml) en diminution sensible par rapport à 2020 (7 fermetures en 2021 contre 11 en 2020). Par ailleurs, ces fermetures ont impacté pour l'essentiel des baignades d'Indre-et-Loire, avec une seule fermeture en dehors de ce département.

1-2) Revue des traitements ou des aménagements « préventifs » des eaux de baignade

Pour lutter contre les cyanobactéries, il est noté la mise en place des dispositifs suivants sur certaines baignades de la région :

- traitement par colorisation au niveau du plan d'eau de Ligny à Pouligny-Notre-Dame (36) depuis 2017 ;
- implantation de radeaux végétalisés au niveau de la baignade de Châteauroux (36) ;
- mise en place d'un hydroéjecteur à Hommes (37) ;
- mise en place de dispositifs d'aération et de traitement à ultrasons au niveau de la baignade de Nouan-Le-Fuzelier (41). Ces dispositifs n'ont pas été utilisés en 2021 ;
- mise en place de dispositifs à ultrasons au niveau de la baignade de l'île Charlemagne (45).

1) Les actions de prévention et de gestion des signalements en lien avec des cyanobactéries (benthiques)

2-1) Actions de coordination régionale

Pour mémoire, la présence de cyanobactéries benthiques dans des cours d'eau de la région avait été associée, les années précédentes, à des cas d'intoxication canine, voire de mortalité, après baignade de chiens. La réunion interservices (DRAAF, ARS, DDPP, AE, DREAL, INRA, MNHN...) organisée le 24 mai 2019 a notamment permis de mettre à jour les documents régionaux de prévention des risques liés aux cyanobactéries benthiques (plaquette, dépliant) élaborés en 2018.

Au niveau régional, l'ARS Centre - Val de Loire a notamment assuré la mise en ligne des documents de prévention (modèle régional) sur son site internet (lien : <https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/eaux-de-baignade-1>).

En 2021, en raison du contexte sanitaire lié à la COVID-19, il n'a pas été organisé de réunion interservices sur ce sujet mais les documents élaborés en 2019 ont pu être utilement utilisés par les services départementaux de l'Etat pour mener des actions de prévention.

2-2) Les cas d'intoxication canine signalés à l'ARS Centre - Val de Loire en 2021 pouvant être en lien avec une intoxication aux cyanobactéries

L'ARS Centre - Val de Loire a été informée en 2021 d'un cas d'intoxication canine qui pourrait être en lien avec une intoxication aux cyanobactéries dans le secteur de Hommes-Château La Vallière (37).

2) CONCLUSION

En région Centre - Val de Loire, le suivi de la qualité des eaux des baignades déclarées en milieu naturel a été caractérisé en 2021 par les éléments suivants :

- un seul site de baignade a été temporairement fermé pour cause de présence excessive d'*E. coli* et d'entérocoques (germes témoins de contamination fécale) sur les 43 sites de baignade suivis dans la région. Ces résultats confirment la bonne qualité microbiologique des eaux de baignade en région Centre - Val de Loire ;
- le nombre de fermetures (temporaires) de baignades pour cause de dépassement du seuil de 100 000 cellules / ml de cyanobactéries ou de bloom algal a été sensiblement moins élevé cette année et a concerné 7 baignades contre 11 en 2020. De plus, ces contaminations ont pour l'essentiel concernées le département de l'Indre-et-Loire (6 fermetures), avec par ailleurs une seule fermeture dans l'Indre.

Concernant les risques liés à la présence de cyanobactéries benthiques dans des cours d'eau de la région, un seul cas d'intoxication canine dans l'Indre-et-Loire a été signalé à l'ARS Centre - Val de Loire en 2021.

A partir de la saison 2022, il est à noter que les nouvelles modalités de gestion en cas de prolifération de cyanobactéries dans les eaux douces de baignade et de pêche récréative, définies par l'instruction n°DGS/EA4/EA3/2021/76 du 6 avril 2021, seront appliquées. Elles se traduiront par une meilleure prise en compte des résultats d'analyses de cyanotoxines dans les décisions de demande de fermeture des baignades pour raisons sanitaires.

ANNEXE

Détail des fermetures (préventives) de baignade en 2021 pour cause de dégradation de la qualité des eaux

Département	Commune et nom de la baignade	Type de baignade	Date et motif de fermeture	Autres observations
Indre	LUCAY-LE-MALE Foulquetière	Etang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 19/07 au 11/08 puis du 23/08 au 31/08.	
Indre-et-Loire	BOURGUEIL Parc capitaine	Etang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 01/07 au 08/07 puis du 22/07 au 06/08	
Indre-et-Loire	CHÂTEAU-LA-VALLIERE Val joyeux	Etang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 12/07 au 21/07	
Indre-et-Loire	CHEMILLE-SUR-INDROIS Plan d'eau	Barrage	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 06/07 au 12/07	
Indre-et-Loire	JOUE LES TOURS <i>Les Bretonnières</i>	Retenue artificielle	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) pendant l'ensemble de la saison (du 01/07 au 31/08). A noter une contamination microbiologique (entérocoques) sur le prélèvement réalisé le 20/07.	
Indre-et-Loire	HOMMES Les pièces de la plaine bassin n°4	Carrière	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 01/07 au 28/07 puis du 05/08 au 18/08	
Indre-et-Loire	MONNAIE Plan d'eau de l'arche	Etang	Interdiction de la baignade pour cause de concentrations excessives en cyanobactéries (> 100 000 cellules/ml) du 01/07 au 05/07. La baignade est ensuite restée fermée, sur décision du gestionnaire, pour l'ensemble de la saison.	
Loir-et-Cher	FAVEROLLES-SUR-CHER Plage de Montrichard	Rivière	Interdiction de la baignade pour cause de contamination microbiologique (concentrations excessives en <i>E. coli</i> et en entérocoques) du 17/07 au 23/07	Non-conformité très ponctuelle en lien avec de fortes précipitations (et un débit important de la rivière le Cher)

Détail des fermetures de baignade en 2021 pour des raisons non sanitaires

Département	Commune et nom de la baignade	Type de baignade	Date et motif de fermeture	Autres observations
Indre-et-Loire	<i>L'ILE BOUCHARD Baignade camping</i>	Rivière	Baignade restée fermée pour cause de sécurité (absence de MNS)	A noter une contamination microbiologique (entérocoques) sur le prélèvement réalisé avant la saison le 22/06